



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 6 novembre 2013** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	21/10/2013
Affichage	21/10/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : CULTURE 2.

**OBJET : ASSOCIATION
« LES AMIS DE L'ORGUE
DE LA COLLEGIALE » -
VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION.**

Etaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à FABRE Mireille.
CODURI Laetitia pouvoir à GUIGLI Catherine.
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, CODURI Laetitia, RAPANOEL Séverine, ESCALLIER Karine.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Nicole GUERIN.

Engagée dans une politique de sauvegarde et de valorisation du Patrimoine, la commune de Briançon souhaite apporter son soutien à l'association « Les Amis de l'Orgue de la Collégiale de Briançon ».

Les objectifs de cette association sont les suivants :

- Restaurer l'orgue de la Collégiale Saint Nicolas afin de retrouver son fonctionnement initial.
- Donner la dimension que mérite la Collégiale Saint Nicolas, édifice inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial au titre des fortifications de Vauban.
- Permettre l'organisation de concerts d'orgue et lui conférer ainsi un rôle culturel original.
- Créer au Conservatoire Intercommunal de Briançon une unité d'enseignement « Orgue ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De soutenir l'association « Les Amis de l'Orgue de la Collégiale de Briançon » par une subvention de 500,00 € dès 2013 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint à signer, au nom et pour le compte de la commune avec l'association « Les Amis de l'Orgue de la Collégiale de Briançon » toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 08 NOV. 2013
PUBLIÉ LE 08 NOV. 2013
NOTIFIÉ LE